



Ségur Numérique Couloir Médico-Social

Documentation technique de remplissage des fichiers JSON pour la demande de financement et de paiement de l'avance

Version du 09 mars 2023

Logiciels DUI
(Dossier Usager Informatisé)
[DTJSONAVANCE-MS1-DUI-Va1]

Table des matières

1	Contexte et processus de la demande de financement	4
1.1	La démarche de financement	4
1.2	Processus de dépôt des demandes de financement	4
2	Structure du modèle de fichier JSON MS1-DUI	7
2.1	Modèle de fichiers JSON mis à disposition par l’ASP	7
2.2	Structuration du modèle de fichier JSON MS1-DUI	7
3	Remplissage du fichier JSON MS-DUI	9
3.1	Cas d’usage d’une demande d’avance pour le type de logiciel MS-DUI	9
3.2	Tableau des formats valeurs pour le remplissage du JSON MS1-DUI	10
3.3	Nomenclature des fichiers	17
4	LISTE DES VALEURS PERMISES POUR L’OPERATEUR DE MESSAGERIE	18

Avant-propos

La mise en place du volet numérique du Ségur de la santé est encadrée par les textes mis à disposition par l'Agence Nationale de Santé (ANS).

Pour les logiciels de type « DUI » du couloir Médico-social, la vague 1 du dispositif est encadrée par les textes et documents suivants :

- **L'arrêté du ministre des Solidarités et de la santé**, qui définit le programme de référencement et de financement mis en place, consultable sur le site Légifrance ;
- Les trois documents annexés à l'arrêté susvisé, qui en précisent les modalités de mise en œuvre sur les plans technique, administratif et financier :
 - o **Le référentiel d'exigences et de scénarios de conformité REM-MS1-DUI-Va1**, qui définit les exigences techniques, fonctionnelles et ergonomiques à respecter pour bénéficier du référencement, ainsi que les scénarios de vérification associés ;
 - o **Le dossier de spécification de référencement DSR-MS1-DUI-Va1**, qui présente les modalités de présentation et d'instruction des demandes de référencement ;
 - o **Le document d'appel à financement en vue de l'équipement numérique des acteurs de l'offre de soins AF-MS1-DUI-Va1**, qui définit l'ensemble des règles et conditions associées à l'attribution et au versement des financements, ainsi que les modalités de présentation et d'instruction des demandes de financement et de paiement.

Ces documents sont consultables sur le site de l'Agence du numérique en santé, à l'adresse suivante : <https://esante.gouv.fr/segur/medico-social>

Le présent document vient compléter les informations concernant la demande de financement pour les éditeurs de logiciels de type « DUI » (MS1-DUI). En aucun cas il ne remplace ou se substitue à l'arrêté du ministre des Solidarités et de la santé ainsi qu'à ses trois documents annexés.

Modifications apportées dans la version du 04/11/2022 :

- Précision sur l'opérateur de messagerie : il n'est plus obligatoire. La valeur null est acceptée.

Modifications apportées dans la version du 03/02/2023 :

- Modification balise téléphone et email responsable pour chaque OG : champs obligatoires.

Modifications apportées dans la version du 09/03/2023 :

- Ajout du profil Métier SAAD.

1 CONTEXTE ET PROCESSUS DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT

1.1 La démarche de financement

La démarche de financement mise en place dans le cadre du volet numérique du Ségur de la santé est constituée de cinq étapes pour le fournisseur de la prestation Ségur :

1. L'enrôlement sur le portail de l'ASP ;
2. La demande de financement et le versement de l'avance de 30% ;
3. La réalisation de la prestation Ségur auprès du client final et l'obtention des pièces justificatives ;
4. La demande et le versement du solde ;
5. Les contrôles a posteriori.

Les étapes de la démarche de financement



Ce document constitue une aide pour le fournisseur afin qu'il puisse mener à bien la demande de financement (étape n°2) auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) de l'Etat.

1.2 Processus de dépôt des demandes de financement

Prérequis à la demande de financement :

Pour pouvoir déposer une demande de financement, le fournisseur doit posséder :

- Un numéro de référencement ANS pour le logiciel concerné par la demande de financement ;
- Un compte sur le portail ASP, créé lors de la demande d'enrôlement.

Processus de dépôt des demandes :

Les demandes de financement s'effectuent sur la base d'un dépôt de **fichiers JSON** sur le portail de l'ASP, accompagnés des pièces justificatives définies par l'appel à financement pour le logiciel DUI (Dossier Usager Informatisé) disponible à l'adresse suivante :

https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/af-ms1-dui-va1.pdf

Un fichier JSON peut contenir **plusieurs demandes** de financement d'un **même type de logiciel**.

Le processus pour la demande de financement pour le fournisseur sera la suivant :

1. Le fournisseur **se connecte sur le portail ASP**, à partir du compte créé lors de la demande d'enrôlement ;
2. Il **télécharge le modèle de fichier JSON** mis à disposition par l'ASP ;
3. Il **remplit le fichier JSON** avec les informations demandées pour la demande d'avance ;
4. Il **dépose sur le portail ASP**, à partir du compte fournisseur, les fichiers JSON de demande de financement.

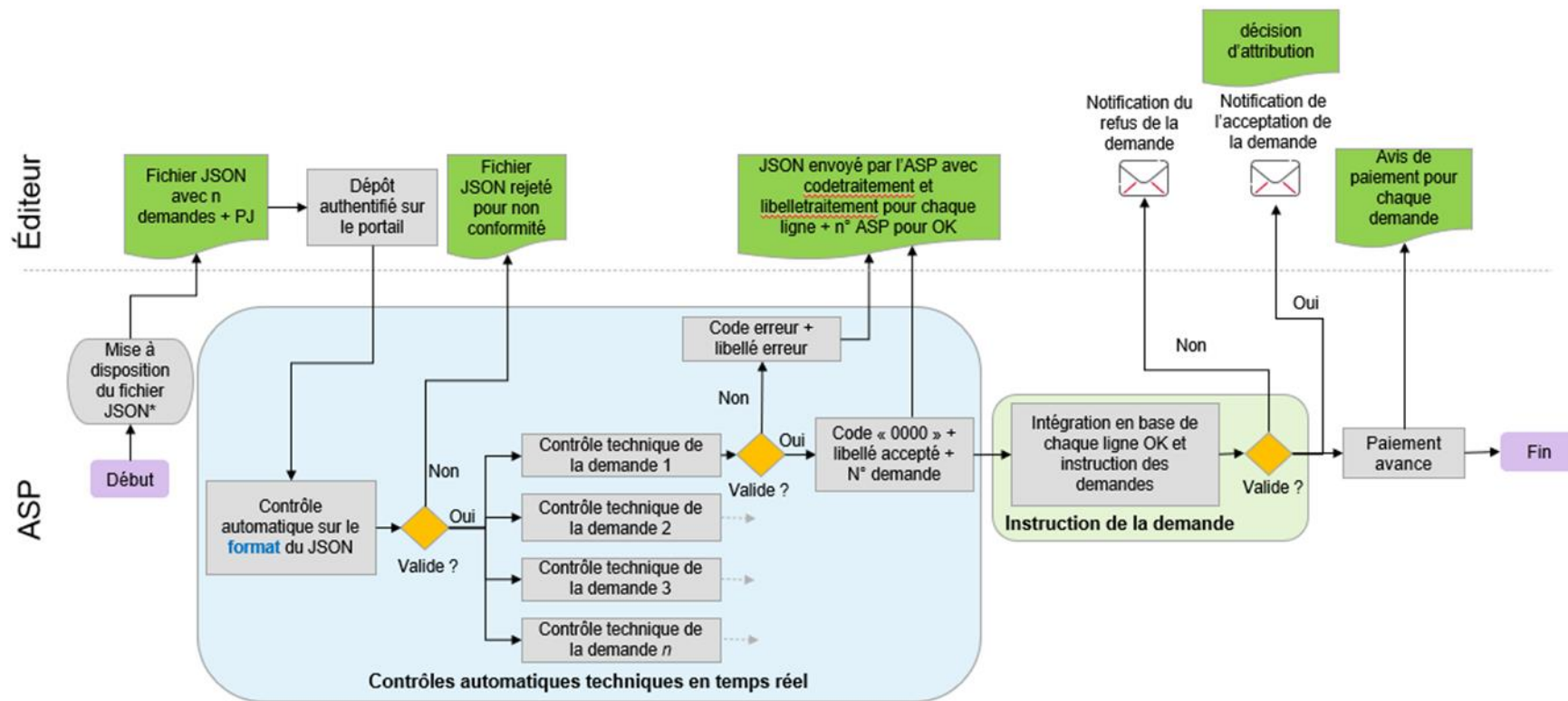
Pour chaque fichier JSON déposé, le fournisseur doit indiquer sur l'interface dédiée

- a. Le type de demande (avance ou solde) ;
 - b. Le numéro de référencement ANS du logiciel concerné pour les demandes de financement.
5. L'ASP procède à une **série de contrôles automatiques** en temps réel sur le format des fichiers déposés par le fournisseur :
 - a. **1^{er} contrôle** : contrôle sur la structure du fichier JSON. Si le fichier n'est pas valide, il est immédiatement rejeté sur le portail pour non-conformité.
 - b. **2^{ème} contrôle** : contrôle sur le format de chaque demande de financement au sein du fichier JSON.

Le contrôle sur chaque ligne s'arrête à la première erreur rencontrée.

À la suite de ce 2^{ème} contrôle, l'ASP met à disposition sur le portail Ségur du fournisseur le fichier JSON avec, pour chaque demande, un code de traitement et libellé de traitement (« Demande acceptée » ou libellé de l'erreur en cas de demande rejetée).

- Les **demandes rejetées** à la suite de ce deuxième contrôle ne sont pas intégrées en base. Elles peuvent donc être resoumises directement dans un autre fichier JSON (avec un nouveau numéro éditeur, cf. la section 3.2) après modification de l'erreur ;
 - Les **demandes acceptées** se voient attribuer un **numéro ASP** dans le fichier JSON (cf. section 3.2). Ce numéro ASP est **essentiel et doit être conservé** par l'éditeur. Il sera obligatoire pour la soumission d'une demande de solde. Le fichier JSON et la documentation pour la demande de solde vous seront communiqués ;
6. L'ASP procède à l'instruction au cas par cas des demandes acceptées lors du 2^{ème} contrôle et statue sur la validité de chacune d'entre elles.
 - a. Si la demande n'est pas valide, l'ASP envoie une notification de refus pour la demande de financement
 - b. Si la demande est valide, l'ASP :
 - i. Envoie une décision d'attribution ;
 - ii. Procède au paiement de l'avance (à hauteur de 30% du montant de la prestation Ségur) et communique un avis de paiement au fournisseur.



Processus de dépôt et de validation d'une demande de financement

2 STRUCTURE DU MODELE DE FICHER JSON MS1-DUI

2.1 Modèle de fichiers JSON mis à disposition par l'ASP

Dans le cadre de la demande de financement, l'ASP met à disposition des fournisseurs sur son portail cinq modèles de fichiers JSON, un pour chaque couloir :

- Un modèle de fichier JSON pour le couloir Hôpital (HOP) ;
- Un modèle de fichier JSON pour le couloir Radiologie (RAD) ;
- Un modèle de fichier JSON pour le couloir Biologie (BIO) ;
- Un modèle de fichier JSON pour le couloir Médecine de Ville (MDV) ;
- Un modèle de fichier JSON pour le couloir Officine (PHA).
- Un modèle de fichier JSON pour le couloir Médico-social (MS)

Le **même format de fichier JSON** est utilisé pour tous les types de logiciel d'un même couloir.

Un format JSON peut contenir plusieurs demandes de financement, permettant de procéder à un dépôt en masse pour le fournisseur. Le nombre exact de demandes maximum par fichier JSON est fixé à 200, avec des pièces justificatives pesant 3Mo maximum chacune et toutes regroupées dans un fichier .zip. Le fichier .zip ne peut excéder la taille de 200 Mo. Si besoin est, le fournisseur peut générer et téléverser plusieurs fichiers .zip dans le portail afin de soumettre la globalité des pièces justificatives pour l'instruction de la demande.

Si les modèles de fichiers JSON sont communs aux différents types de logiciel d'un même couloir, chaque fichier JSON soumis sur le portail ASP doit contenir des demandes relevant du **même couloir et du même type de logiciel** (par exemple, MS1-DUI).

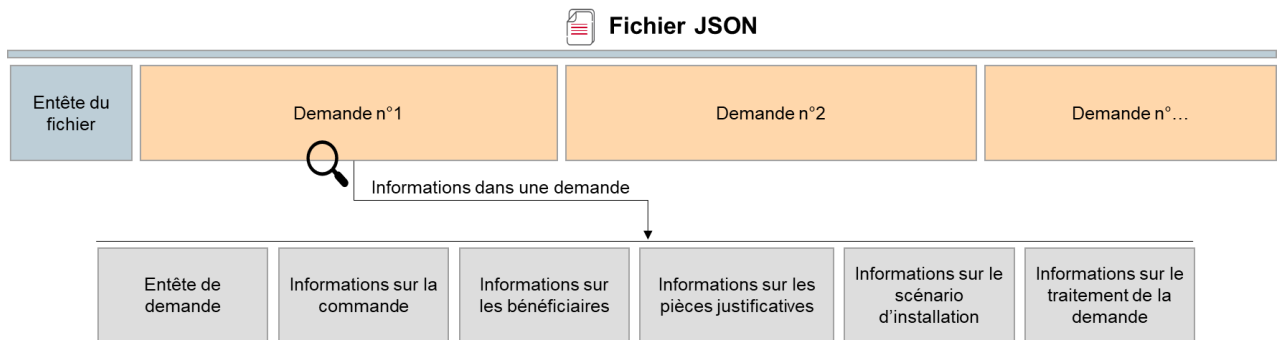
2.2 Structuration du modèle de fichier JSON MS1-DUI

Le fichier JSON MS1-DUI est structuré de la façon suivante :

- Un entête commun à l'ensemble du fichier JSON ;
- n lignes, correspondant à n demandes. Chaque demande contient 6 blocs :
 - Entête de demande ;
 - Informations sur la commande ;
 - Informations sur les bénéficiaires ;
 - Informations sur les pièces justificatives ;
 - Informations sur le scénario d'installation ;
 - Informations sur le traitement de la demande.

Documentation technique du remplissage des fichiers JSON pour la demande de financement du Ségur numérique

Dossier Usager informatisé - DTJSONAVANCE-MS1-DUI-Va1 – 09/03/2023



Le détail du contenu des blocs est défini dans la section 3.2.

Sous format JSON MS1, cette structuration est retranscrite de la manière suivante pour une demande de financement :

Entête du fichier

Demande n°1

```

1 {
2   "type": null,
3   "numero": "1234567890",
4   "siret": "88558815858745",
5   "lignesReport": [
6     {
7       "numLigne": 1,
8       "typeAction": "C",
9       "numeroASP": null,
10      "numeroRédacteur": "00001",
11      "commande": {
12        "dateCommande": "18/10/2023",
13        "regionVA": "HT",
14        "montantSegurWF": 10750.00
15      },
16      "beneficiaires": {
17        "isMandataire": true,
18        "nomMandataire": "DUPONT",
19        "emailMandataire": "dupont@mail.com",
20        "telephoneMandataire": "06102215655",
21        "etablisementsClients": [
22          {
23            "FINES5code": "11111111",
24            "nomResponsableOG": "DURAND",
25            "emailResponsableOG": "durand@mail.com",
26            "telephoneResponsableOG": "0643124512",
27            "FINES5Geo": ["7777777", "7777777", "7777777"]
28          }
29        ]
30      },
31      "piecesJustificatives": [
32        {
33          "nomFichier": "MS1-DUI-Va1-8DC-00001.pdf",
34          "formatFichier": "PDF",
35          "typeFichier": "BON_COMMANDE"
36        },
37        {
38          "nomFichier": "MS1-DUI-Va1-HT-00001.pdf",
39          "formatFichier": "PDF",
40          "typeFichier": "PRELEV_HT"
41        }
42      ],
43      "scenarioInstallation": [
44        {
45          "FINES5Geo": "77777772",
46          "ancienneVersion": "1.0",
47          "isMaltred": true,
48          "isStockageId": true,
49          "operateurMessagerie": "GIP_9",
50          "profilMetier": "PA",
51          "isRefSolus": false
52        },
53        {
54          "FINES5Geo": "77777772",
55          "ancienneVersion": "1.1",
56          "isMaltred": false,
57          "isStockageId": false,
58          "operateurMessagerie": "GIP_9",
59          "profilMetier": "PA",
60          "isRefSolus": null
61        },
62        {
63          "FINES5Geo": "77777772",
64          "ancienneVersion": "1.2",
65          "isMaltred": true,
66          "isStockageId": false,
67          "operateurMessagerie": "MAI_15",
68          "profilMetier": "DM",
69          "isRefSolus": true
70        }
71      ],
72      "codeTraitement": null,
73      "libelleTraitement": null
74    }
75  }
76 }

```

Entête de la demande

Informations sur la commande

Informations sur les bénéficiaires

Informations sur les pièces justificatives

Informations sur les scénarios d'installation

3 REMPLISSAGE DU FICHIER JSON MS1-DUI

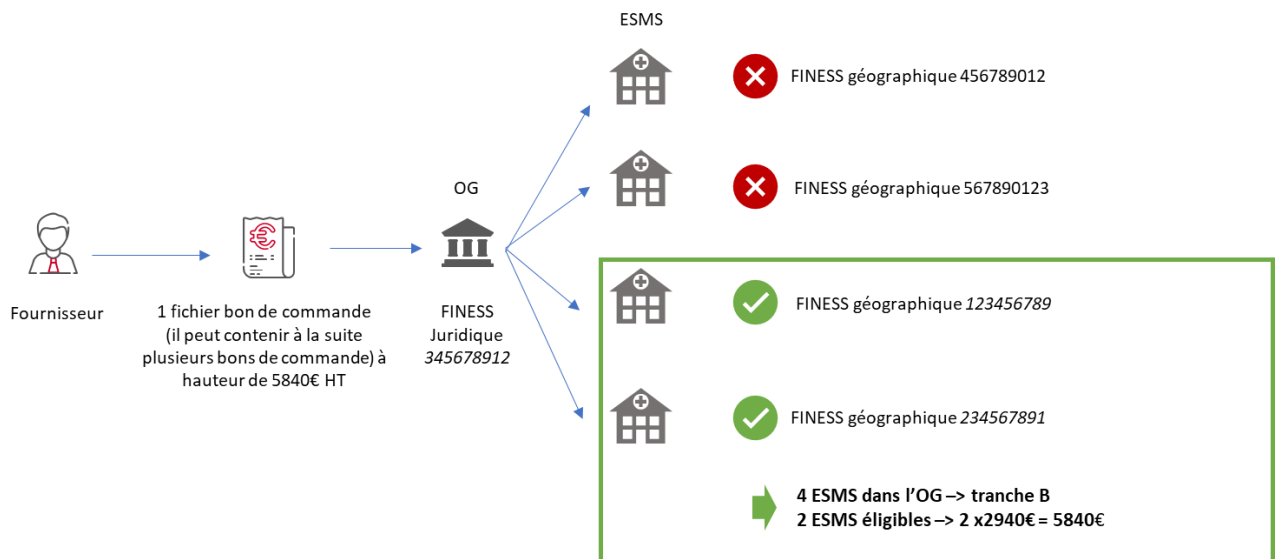
3.1 Cas d'usage d'une demande d'avance pour le type de logiciel MS1-DUI

Dans le cadre d'une demande de financement MS1-DUI, le fournisseur vend une prestation Ségur DUI à un plusieurs établissements et services médico-sociaux (ESMS) identifiés par leur FINESS géographique, regroupés au sein d'un Organisme gestionnaire (OG), identifié par son FINESS juridique.

La demande de financement ne comporte qu'un seul bon de commande pour les ESMS éligibles au SONS de l'organisme gestionnaire.

Exemple :

Le fournisseur souhaite vendre une prestation Ségur à un OG (FINESS Juridique 345678912) comprenant quatre ESMS. Le fournisseur a un régime TVA de type TTC. Dans le cadre du barème présenté dans l'arrêté de financement, l'OG peut donc bénéficier d'un financement à hauteur de la tranche B, c'est-à-dire 2920€ TTC par ESMS éligible. Sur les quatre ESMS de l'OG, seuls deux ESMS (FINESS géographique 123456789 et 234567891) sont éligibles au SONS MS-PA-PH-DOM-Va1. Le fournisseur pourra donc éditer un bon de commande de $2920\text{€} \times 2 = 5840.00\text{€}$ TTC. Le montant plafond qu'il pourra demander dans son JSON pour cet exemple sera donc $5840,00 / 1,2$ soit de 4866,67 euros HT.



3.2 Tableau des formats valeurs pour le remplissage du JSON MS1-DUI

Le tableau ci-dessous précise l'ensemble des balises du fichier JSON MS1-DUI.

Dans le cas de ce JSON, le tableau indique pour chaque balise :

- Le bloc dans lequel se trouve la balise ;
- Le nom de la balise ;
- La description de la balise ;
- Le format attendu pour renseigner la balise ;
- Le caractère ou non obligatoire du renseignement de la balise et si besoin, si cette dernière peut accepter une ou plusieurs valeurs ;

Bloc	Nom de la balise	Description	Format	Obligatoire ?
Entête fichier JSON	impld	Reference ASP du JSON (utilisation interne). Il doit être rempli avec la valeur « null » et sera rempli par l'ASP pour identifier le fichier JSON.	null	Obligatoire
Entête fichier JSON	numeroAns	Ce numéro unique correspond au numéro de référencement fourni par l'ANS 1 numéro unique par fichier de demande (= un seul référencement unique par fichier de demande)	VARCHAR (=10)	Obligatoire
Entête fichier JSON	SIRET	Le fournisseur renseigne son numéro de SIRET, tel que renseigné lors de la demande d'enrôlement	VARCHAR (=14)	Obligatoire
Entête fichier JSON	lignesImport	Dépôt en masse de demande d'aide Tableau de demande d'avance.	N/A	N/A
Entête demande	numLigne	Numéro de demande d'aide (incrémenté pour un dépôt en masse). Ce numéro permet de numéroter les différentes demandes d'avance au sein d'un même fichier JSON. Commence au numéro 1 pour chaque fichier	INTEGER (max 200)	Obligatoire
Entête demande	typeAction	Cette balise permet de savoir qu'il s'agit de la création d'une demande d'avance. C'est aujourd'hui la seule valeur possible.	« C »	Obligatoire
Entête demande	numeroASP	Référence ASP de la demande (il est renseigné après le dépôt de la demande par l'ASP). Il ne doit donc pas être renseigné par le fournisseur. Ce numéro de référence ASP permettra de faire le lien avec le fichier de demande de solde.	null	Obligatoire
Entête demande	numeroEditeur	Ce numéro unique généré par l'éditeur sert à relier une demande à ses PJ associées. Si la demande est rejetée, un nouveau numéro unique doit être généré par l'éditeur pour soumettre à nouveau cette demande. Ce numéro éditeur de la demande est distinct du numéro fourni par l'ASP après réception de la demande	VARCHAR (=5)	Obligatoire

Documentation technique du remplissage des fichiers JSON pour la demande de financement du Ségur numérique

Dossier Usager informatisé - DTJSONAVANCE-MS1-DUI-Va1 – 09/03/2023

		(numéro ASP de la demande)		
Infos commande	commande	Détails de la commande	N/A	N/A
Infos commande	dateCommande	Date de la commande inscrite sur le bon de commande.	VARCHAR (format « JJ/MM/AAA A »)	Obligatoire
Infos commande	regimeTVA	Régime TVA applicable pour la facturation de la prestation Ségur	« TTC », « HT »	Obligatoire
Infos commande	montantSegurHT	Montant total en Euros et hors taxe de la prestation Ségur indiqué dans le bon de commande. Indiquer .00 si le montant est un entier	FLOAT (2 chiffres après le point)	Obligatoire
Infos bénéficiaires	beneficiaires	Informations sur le bénéficiaire	N/A	N/A
Bénéficiaires	isMandataire	Indique si la commande est portée par un mandataire pour plusieurs OG. true : il existe un mandataire (on rappelle que le mandat pourra être exigé en cas de contrôles) false : il n'existe pas de mandataire porteur de la commande pour le compte des organismes gestionnaires	Boolean	Obligatoire
Bénéficiaires	nomMandataire	SI isMandataire = true ALORS il contient le nom du représentant du mandataire. Le nom doit être saisi en majuscules. SINON nomMandataire = null	VARCHAR (<50) en MAJUSCULES	Obligatoire
Bénéficiaires	emailMandataire	SI isMandataire = true ALORS Adresse courriel du représentant du mandataire SINON emailMandataire = null	VARCHAR (<150)	Obligatoire
Bénéficiaires	telephoneMandataire	SI isMandataire = true ALORS Numéro de téléphone du représentant du mandataire	VARCHAR (<50)	Obligatoire

Documentation technique du remplissage des fichiers JSON pour la demande de financement du Ségur numérique

Dossier Usager informatisé - DTJSONAVANCE-MS1-DUI-Va1 – 09/03/2023

		SINON telephoneMandataire = null		
Bénéficiaires	etablisementsClients	Tableau des clients (tableau des OG au sein duquel, pour chaque OG il existe un tableau des ESMS rattaché à l'OG)	N/A	N/A
Bénéficiaires	FINESSJuridique	Pour chaque OG, FINESS Juridique de l'organisme gestionnaire auquel sont rattachés les ESMS. Il peut y avoir plusieurs OG par demande de financement.	VARCHAR (=9)	Obligatoire
Bénéficiaires	nomResponsableOG	Pour chaque OG, nom de famille du responsable de l'organisme gestionnaire. Le nom doit être saisi en majuscules.	VARCHAR (<50) en MAJUSCULES	Obligatoire
Bénéficiaires	emailResponsableOG	Pour chaque OG, adresse courriel du responsable de l'organisme gestionnaire	VARCHAR (<150)	Obligatoire
Bénéficiaires	telephoneResponsableOG	Pour chaque OG, numéro de téléphone du responsable de l'organisme gestionnaire	VARCHAR (<50)	Obligatoire
Bénéficiaires	FINESSGeos	Tableau du ou des FINESS Géographiques concernés par la demande de financement et présents dans le bon de commande et rattachés à chaque OG. Les FINESS géographiques doivent appartenir à la liste des FINESS géographique éligibles décrits dans l'arrêté de financement AF-MS1-DUI-Va1	VARCHAR (=9)	Obligatoire
Pieces Justificatives	Pièces justificatives	Liste des pièces justificatives nécessaires au traitement de la demande d'avance. Chaque pièce justificative est définie par trois éléments : <ul style="list-style-type: none"> • Le nom du fichier • Le format du fichier • Le type de fichier Une pièce justificative ne peut peser plus de 3Mo Le trio nomFichier / formatFichier /	N/A	N/A

		typeFichier est répété autant de fois qu'il y a de pièces justificatives.		
Pieces Justificatives	nomFichier	Nom du fichier, défini selon la nomenclature en section 3.3	VARCHAR (<50)	Obligatoire
Pieces Justificatives	formatFichier	Format de la pièce justificative téléversée.	« PDF » « PNG » « JPG »	Obligatoire
Pieces Justificatives	typeFichier	Type de fichier téléversé. Le type de fichier répond à une norme bien précise. Pour l'avance MS1-DUI, seuls deux types de fichier sont autorisés : <ul style="list-style-type: none"> • Le bon de commande • La preuve que le fournisseur est soumis au régime de TVA HT le cas échéant Le document à déposer pour la preuve de régime HT est une attestation de "Non-assujettissement à la TVA" délivrée par la Direction des Finances Publiques.	« BON_COMMANDE », « PREUVE_HT »	Obligatoire
Scénario d'installation	scenariInstallation	Tableau des scénarios d'installation. Les scénarios d'installation sont définis par ESMS. Il faudra donc répéter les 7 balises suivantes autant de fois qu'il y a d'ESMS dans le bon de commande.	N/A	N/A
Scénario d'installation	FINESSGeo	FINESS géographique de l'ESMS concerné par le bon de commande	VARCHAR (=9)	Obligatoire
Scénario d'installation	ancienneVersion	Quel est l'ancienne version logicielle (avant montée de version grâce à la prestation Ségur) que possède l'ESMS ?	VARCHAR (<50)	Obligatoire
Scénario d'installation	isMaitreId	Pour cet ESMS, est-ce que le système doit être installé en maître d'identité ? SI « true », ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « DUI – Référentiel d'identité » SI « false », ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « DUI – Esclave d'identité »	BOOLEAN	Obligatoire

Scénario d'installation	IsStockageId	<p>Pour cet ESMS, est-ce que le système doit être installé avec un stockage de copie des titres d'identité ?</p> <p>SI « true » ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « DUI – Stockage des copies de titre d'identité »</p>	BOOLEAN	Obligatoire
Scénario d'installation	operateurMessagerie	<p>Pour cet ESMS, quel est l'opérateur de messagerie sécurisée ?</p> <p>La liste des codes des opérateurs de messagerie possible se trouve en annexe. L'opérateur doit obligatoirement faire partie de cette liste.</p> <p>Si vous ne souhaitez pas renseigner l'opérateur de messagerie, indiquez « null » comme valeur de la balise.</p>	VARCHAR (<50) (code parmi la liste des opérateurs fournie en annexe)	Facultatif
Scénario d'installation	profilMetier	<p>Pour cet ESMS, quel est le profil métier demandé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • SI « PA », ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « Spécifique – PA ». • SI « PH », ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « Spécifique – PH ». • SI « DOM », ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « Spécifique – Domicile ». • SI « SAAD », ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « Spécifique – SAAD ». <p>Si l'ESMS demande plusieurs profils métier, alors le logiciel doit être référencé pour chacun des profils métier demandés.</p>	« PA », « PH », « DOM » ou « SAAD »	Obligatoire
Scénario d'installation	IsRefSoins	<p>L'ESMS a-t-il besoin d'une solution pour dispenser des actes ou prestations remboursables par l'assurance maladie ?</p> <p>SI IsRefSoins =« true » ALORS le logiciel doit avoir été référencé avec le profil « solutions déployées aux professionnels organismes ou</p>	BOOLEAN	Obligatoire

		<p>établissements dispensant des actes ou prestations remboursables par l'assurance maladie en application des articles L. 131-31 et L. 161-33 du CSS ».</p> <p>Si IsRefSoins = « false » ALORS le logiciel doit avoir le profil « solutions déployées aux professionnels organismes ou établissements qui ne dispensent pas d'actes ou prestations remboursables par l'assurance maladie et aux solutions destinées aux services autonomie à domicile ».</p> <p>Si IsMaitreId = « false » ALORS null</p>		
Informations traitement de la demande	codeTraitement	Code permettant de connaître la validité de formatage de la demande. Initialement instruit à null par le fournisseur. Il prendra une valeur donnée par l'ASP au moment où le JSON est déposé dans le portail.	null	Obligatoire
Informations traitement de la demande	libelleTraitement	Libelle permettant de connaître la validité de formatage de la demande. Initialement instruit à null par le fournisseur. Il prendra une valeur donnée par l'ASP au moment où le JSON est déposé dans le portail.	null	Obligatoire

3.3 Nomenclature des fichiers

- **Le nommage des fichiers JSON** répond à la norme suivante :

JSON-numeroAns-AAAAMMJJ-numéroFichier.json

- Le numéro ANS correspond à celui indiqué dans le bloc « Entête colonne » dans la section 3.2 ;
- L'horodatage correspond à la date de dépôt du fichier sur le portail Ségur au format AAAAMMJJ ;
- Le numéro de fichier correspond au numéro du fichier déposé le jour indiqué dans l'horodatage pour ce numéro ANS au format VARCHAR (=3). Pour le 1^{er} fichier déposé le 01/01/2022 pour le numéro ANS 99999999, on indiquera le numéro 001. Pour le deuxième fichier déposé le 01/01/2022 pour le même numéro ANS, on indiquera 002.

- **Le nommage des pièces justificatives** liées aux demandes de financement répond à la norme suivante :

CodeCouloir-Logiciel-Va1-CodeTypeFichier-NuméroEditeurDeLaDemande.format

Type de fichier	CodeTypeFichier
BON_COMMANDE	BDC
PREUVE_HT	HT

- Le code couloir pour Officine est **MS1** ;
- Le logiciel pour le dossier patient informatisé est **DUI** ;
- Le numéro éditeur est celui renseigné dans le bloc « Entête demande » (cf. section 3.2)
- Le format indiqué soit « pdf », « jpg » ou « png ».

Exemple : Le bon de commande sous format pdf pour la demande d'avance correspondant au numéro éditeur 00001 pour la vente d'un LGO à M. Dupont se nommera « MS1-DUI-Va1-BDC-00001.pdf ».

4 LISTE DES VALEURS PERMISES POUR L'OPERATEUR DE MESSAGERIE

Code à saisir dans le JSON	Libelle correspondant
GIP_1	GIP MIPIH
GCS_2	GCS SARA
WRA_3	WRAPTOR LABORATORIES
INO_4	INOVELAN
ENO_5	ENOVACOM
ELS_6	ELSAN SAS
GCS_7	GCS TELESANTE LORRAINE
GIP_8	GIP PULSY (EX GCS TELESANTE LORRAINE)
GIP_9	GIP SILPC
GCS_10	GCS EMOSIST
GCS_11	GCS SIS MARTINIQUE
GCS_12	GCS ESANTE BOURGOGNE
GCS_13	GCS E-SANTE ARCHIPEL 971
GRA_14	GRADES ESEA NOUVELLE-AQUITAINE
MAI_15	MAILIZ
ADI_16	ADISTA
AZN_17	AZNETWORK
SER_18	SERVICE DE SANTE DES ARMEES (SSA)
GRA_19	GRADES BFC
CH_20	CH REGIONAL D"ORLEANS
CH_21	CH D"EVREUX CH INTERCOMMUNAL EURE-SEINE
CEN_22	CENTRE HOSPITALIER DE SAINTONGE
INF_23	INFORMATIQUE DE SECURITE (IDS)
FON_24	FONDATION VINCENT DE PAUL
GCS_25	GCS E-SANTE PAYS DE LA LOIRE
GIP_26	GIP E-SIS 59/62
MIC_27	MICROSOFT FRANCE
CH_28	CH DE LA DRACENIE
CH_29	CH DE VILLENEUVE
AUR_30	AURA AUVERGNE
CH_31	CH SAINT DENIS
GRO_32	GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD
MED_33	MEDIWARE
PHA_34	PHARMAGEST INTERATIVE
API_35	APICEM SARL
ASS_36	ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE MARSEILLE
CH_37	CH CENTRE BRETAGNE

CH_38	CH DE BRETAGNE SUD
CH_39	CH DE CORBIE
CH_40	CH DEPARTEMENTAL DE VENDEE
CH_41	CH JACQUES MONOD - FLERS
CHR_42	CHR METZ-THIONVILLE
CHU_43	CHU CLERMONT FERRAND
COM_44	COMPAGNIE GENERALE DE SANTE
COM_45	COMPUGROUP MEDICAL FRANCE
GRO_46	GROUPE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE-RE-AUNIS
GRO_47	GROUPE HOSPITALIER PARIS SAINT JOSEPH
H.G_48	H.G.M.S DE PLAISIR GRIGNON
HOP_49	HOPITAL SAINT JOSEPH
HOP_50	HOPITAUX PEDIATRIQUES DE NICE CHU LENVAL
AAT_51	AATLANTIDE
AHB_52	AHBFC
AID_53	AIDER - CLINIQUE DES MALADIES RENALES
ANI_54	ANIDER
ASP_55	ASPLENIUM HOSTING SERVICES
ASS_56	ASS HOSPITALIERE SAINTE MARIE
ASS_57	ASSOC READAPT ET FORMATION PROF
ASS_58	ASSOCIATION AURAL
ASS_59	ASSOCIATION ECHO
ASS_60	ASSOCIATION GROUPE SOS SANTE
ASS_61	ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE
ASS_62	ASSOCIATION SANTÉ ET SERVICES DES PAYS DE L'ORNE (ASSPO)
ATI_63	ATIR
AUB_64	AUB SANTE
AUR_65	AURAL
C.A_66	C.A.S.H. DE NANTERRE
C.H_67	C.H. DEPARTEMENTAL STELL
C.H_68	C.H.I. ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL
C.H_69	C.H.I.P.E.A FONDATION VALLEE
C.H_70	C.H.U BREST
C.L_71	C.L.C.C AUVERGNE JEAN PERRIN
C.R_72	C.R.L.C.C. EUGENE MARQUIS
CEN_73	CENTRE ANTOINE LACASSAGNE
CEN_74	CENTRE CLINICAL SA
CEN_75	CENTRE DE GERONTOLOGIE LES ABONDANCES
CEN_76	CENTRE DE L'ARCHE
CEN_77	CENTRE DE SANTE MENTALE ANGEVIN
CEN_78	CENTRE HENRI BECQUEREL
CEN_79	CENTRE HOPISTALIER HENRI LABORIT
CEN_80	CENTRE HOSPITALIER COTE DE LUMIERE

CEN_81	CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES
CEN_82	CENTRE HOSPITALIER D"UZES
CEN_83	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL LVO
CEN_84	CENTRE JACQUES PARISOT BAINVILLE SUR MADON
CEN_85	CENTRE LES CAPUCINS
CEN_86	CENTRE MEDICAL F.GALLOUEDEC - AHS SARTHE
CEN_87	CENTRE MEDICAL G. COULON-LE GRAND LUCE
CEN_88	CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL DE L"EUROPE
CEN_89	CENTRE NEPHROCARE MARNE LA VALLEE
CEN_90	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L"AIN
CEN_91	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE NANCY
CEN_92	CENTRE REGIONAL FRANCOIS BACLESSE
CH_93	CH "FRANCK-JOLY"
CH_94	CH AGEN NERAC - HOPITAL SAINT-ESPRIT
CH_95	CH ALES-CEVENNES
CH_96	CH ALPES LEMAN
CH_97	CH ANCENIS
CH_98	CH ARCACHON
CH_99	CH BELAIR
CH_100	CH BON SAUVEUR
CH_101	CH BRETAGNE ATLANTIQUE
CH_102	CH BUECH DURANCE
CH_103	CH CAMILLE CLAUDEL
CH_104	CH CHARCOT
CH_105	CH CHARLES PERRENS
CH_106	CH CHÂTEAU DU LOIR
CH_107	CH CHATEAUBRIANT NOZAY POUANCE
CH_108	CH CHATEAUDUN
CH_109	CH CHATEAUROUX
CH_110	CH D"ANGOULEME
CH_111	CH D"AVIGNON HENRI DUFFAUT
CH_112	CH DAX
CH_113	CH DE BAR-LE-DUC
CH_114	CH DE BAYEUX
CH_115	CH DE BEZIERS
CH_116	CH DE BLIGNY
CH_117	CH DE BLOIS
CH_118	CH DE BOURBON L"ARCHAMBAULT
CH_119	CH DE BOURGES - JACQUES CŒUR
CH_120	CH DE CADILLAC
CH_121	CH DE CANNES
CH_122	CH DE CARPENTRAS
CH_123	CH DE CAYENNE

CH_124	CH DE CHARTRES
CH_125	CH DE CHOLET
CH_126	CH DE CREST
CH_127	CH DE DOULLENS
CH_128	CH DE FALAISE
CH_129	CH DE FONTAINEBLEAU
CH_130	CH DE FONTENAY LE COMTE
CH_131	CH DE HAGUENAU
CH_132	CH DE HAM
CH_133	CH DE LAVAL
CH_134	CH DE LIBOURNE
CH_135	CH DE MARNE LA VALLEE
CH_136	CH DE MARTIGUES
CH_137	CH DE MAUBREUIL
CH_138	CH DE MAYOTTE
CH_139	CH DE MONT DE MARSAN
CH_140	CH DE MONTLUCON
CH_141	CH DE NEMOURS
CH_142	CH DE PAU
CH_143	CH DE PERIGUEUX
CH_144	CH DE PFASTATT
CH_145	CH DE PLOERMEL
CH_146	CH DE RIOM
CH_147	CH DE ROCHEFORT
CH_148	CH DE ROMORANTIN-LANTHENAY
CH_149	CH DE RUFFEC
CH_150	CH DE RUMILLY
CH_151	CH DE SAINT AMAND-MONTROND
CH_152	CH DE SAINT EGREVE
CH_153	CH DE SAINT FLOUR
CH_154	CH DE SAINT-NAZAIRE
CH_155	CH DE SALON DE PROVENCE
CH_156	CH DE SAUMUR
CH_157	CH DE SOMAIN
CH_158	CH DE VENDOME
CH_159	CH DE VERDUN SAINT-MIHIEL
CH_160	CH DE VICHY
CH_161	CH DE VIENNE
CH_162	CH DE VIERZON
CH_163	CH D"EMBRUN
CH_164	CH DEPARTEMENTAL DE LA CANDELIE
CH_165	CH D"ERSTEIN
CH_166	CH DES DEUX VALLEES

CH_167	CH DES ESCARTONS DE BRIANCON
CH_168	CH DES PAYS DE MORLAIX
CH_169	CH DES PYRENEES
CH_170	CH DES QUATRE VILLES
CH_171	CH DU BELVEDERE MONT-SAINT-AIGNAN
CH_172	CH DU CHINONNAIS
CH_173	CH DU PAYS D'AIX
CH_174	CH DU PAYS D'APT
CH_175	CH ETIENNE GOURMELEN
CH_176	CH F. GRALL
CH_177	CH GEORGE SAND
CH_178	CH GEORGES DAUMEZON
CH_179	CH GERONTOLOGIQUE
CH_180	CH GUILLAUME REGNIER
CH_181	CH HAUT ANJOU
CH_182	CH INTERCOMMUNAL AMBOISE CHÂTEAU-RENAULT
CH_183	CH INTERCOMMUNAL COMPIEGNE-NOYON
CH_184	CH INTERCOMMUNAL DE CAUX VALLEE DE SEINE
CH_185	CH INTERCOMMUNAL DE HAUTE COMTE
CH_186	CH INTERCOMMUNAL DE LA COTE BASQUE
CH_187	CH INTERCOMMUNAL DE LA LAUTER
CH_188	CH INTERCOMMUNAL DE VILLENEUVE ST GEORGES
CH_189	CH INTERCOMMUNAL DES ALPES DU SUD
CH_190	CH INTERCOMMUNAL DU PAYS DE COGNAC
CH_191	CH JEAN LECLAIRE SARLAT
CH_192	CH JULES NIEL DE VALREAS
CH_193	CH LA FERTE BERNARD
CH_194	CH LA LOUPE
CH_195	CH LA TOUR BLANCHE-ISSOUDUN
CH_196	CH LE MANS
CH_197	CH LE VINATIER
CH_198	CH LEON BINET PROVINS
CH_199	CH LEZIGNAN CORBIERES
CH_200	CH LOUIS GIORGI D'ORANGE
CH_201	CH LOUIS PASTEUR
CH_202	CH LOUIS PASTEUR DOLE
CH_203	CH MARC JACQUET MELUN
CH_204	CH MOULINS YZEURE
CH_205	CH NORD MAYENNE
CH_206	CH OLORON SAINTE MARIE
CH_207	CH ORTHEZ
CH_208	CH PAUL ARDIER ISSOIRE
CH_209	CH PAUL MARTINAIS-LOCHES

CH_210	CH PAYS EYGURANDE
CH_211	CH PIERRE DÉZAMAULDS
CH_212	CH PONT-SAINT-ESPRIT
CH_213	CH PUBLIC DU COTENTIN
CH_214	CH REGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY
CH_215	CH REGIONAL UNIVERSITAIRE DE RENNES
CH_216	CH REGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS
CH_217	CH RENÉ DUBOS
CH_218	CH RIVES DE SEINE
CH_219	CH ROUFFACH
CH_220	CH SAINT JUNIEN
CH_221	CH SAINT QUENTIN
CH_222	CH SAINT-CALAIS
CH_223	CH SAINTE-ANNE
CH_224	CH SAINTE-CATHERINE DE SAVERNE
CH_225	CH SAINT-NICOLAS DE BLAYE
CH_226	CH SAMUEL POZZI DE BERGERAC
CH_227	CH SENS
CH_228	CH SPECIALISE BLAIN
CH_229	CH SPECIALISE DE LA SARTHE
CH_230	CH SPECIALISE DE MONTFAVET
CH_231	CH SUD FRANCILIEN
CH_232	CH THEOPHILE ROUSSEL
CH_233	CH VALVERT
CH_234	CH VITRE
CHI_235	CHI DE CAVAILLON LAURIS
CHI_236	CHI DE CRETEIL
CHI_237	CHI SUD ESSONNE DOURDAN-ETAMPES
CHI_238	CHIC MARMANDE - TONNEINS
CHS_239	CHS DU ROUVRAY SOTTEVILLE-LES-ROUEN
CHS_240	CHS LE VALMONT
CHU_241	CHU BESANCON
CHU_242	CHU D"AMIENS PICARDIE
CHU_243	CHU D"ANGERS
CHU_244	CHU DE BORDEAUX
CHU_245	CHU DE CAEN
CHU_246	CHU DE LIMOGES
CHU_247	CHU DE NANTES
CHU_248	CHU DE NICE
CHU_249	CHU DE POITIERS
CHU_250	CHU DE REIMS
CHU_251	CHU DE ROUEN
CHU_252	CHU DE SAINT ETIENNE

CL_253	CL BEAU SOLEIL
CLI_254	CLINIQUE AMBROISE PARE-THIONVILLE
CLI_255	CLINIQUE BRETECHE
CLI_256	CLINIQUE CHIRURGICALE PASTEUR
CLI_257	CLINIQUE DES ESSARTS GRAND COURONNE
CLI_258	CLINIQUE DU CEDRE
CLI_259	CLINIQUE DU PRE PASTEUR
CLI_260	CLINIQUE FRANÇOIS CHENIEUX
CLI_261	CLINIQUE JEANNE D'ARC
CLI_262	CLINIQUE LOUIS PASTEUR
CLI_263	CLINIQUE SAINT YVES
CLI_264	CLINIQUE SAINTE-ANNE
CLI_265	CLINIQUE SAINTE-BARBE
CLI_266	CLINIQUE SAINT-HILAIRE
CLI_267	CLINIQUE STE ELISABETH DE YUTZ
CLI_268	CLINIQUE DE LA PORTE DE ST CLOUD
CRL_269	CRLCC GEORGES-FRANCOIS LECLERC
CRL_270	CRLCC PAUL STRAUSS
DED_271	DEDALUS HEALTHCARE FRANCE (ex AGFA HEALTHCARE FRANCE)
DOC_272	DOC.FR SAS
EPS_273	EPS BARTHELEMY DURAND
EPS_274	EPS VILLE EVRARD
ETA_275	ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
ETA_276	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ERASME
ETA_277	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE JEAN MARTIN CHARCOT
ETA_278	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE NORD ALSACE
ETA_279	ETAP (ETAB. THERAP. P ADO. A PONS)
FON_280	FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE
FON_281	FONDATION CURIE
FON_282	FONDATION HOPALE
FON_283	FONDATION ILDYS SITE DE PERHARIDY
FON_284	FONDATION JOHN BOST
FON_285	FONDATION OPHTALMOLOGIQUE A. DE ROTHSCHILD
FON_286	FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE
GCS_287	GCS CLINIQUES CHIRURGICALE DU LIBOURNAIS
GCS_288	GCS ESANTE BRETAGNE
GCS_289	GCS TESIS
GH_290	GH DIACONESSES - CROIX ST SIMON
GHE_291	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY - SIMONE VEIL
GHI_292	GHI LE RAINCY MONTFERMEIL
GIE_293	GIE VIVALTO SANTE SERVICE PARTAGES
GRA_294	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN

GRO_295	GROUPE HOSPITALIER NORD VIENNE
GRO_296	GROUPE HOSPITALIER SELESTAT-OBERNAI (GHSO)
GRO_297	GROUPE HOSPITALIER SUD ILE DE FRANCE
HAD_298	HAD NANTES ET REGION
LIF_299	LIFEN (ex HONESTICA)
HOP_300	HOPITAL A DOMICILE DE L'AVEN A ETEL
HOP_301	HOPITAL AMERICAIN
HÔP_302	HÔPITAL FOCH
HOP_303	HOPITAL GOUIN
HOP_304	HOPITAL INTERCOMMUNAL DE LA PRESQU'ILE
HOP_305	HOPITAL INTERCOMMUNAL SEVRE ET LOIRE
HOP_306	HOPITAL LA MUSSE FONDATION LA RENAISSANCE SANITAIRE
HOP_307	HOPITAL LA PORTE VERTE
HOP_308	HOPITAL LE JEUNE
HOP_309	HOPITAL LOCAL DOUE LA FONTAINE
HOP_310	HOPITAL MARIE LANNELONGUE
HOP_311	HOPITAL NORD FRANCHE COMTE
HOP_312	HOPITAL NORD OUEST-VILLEFRANCHE
HOP_313	HOPITAL PIERRE ROUQUES LES BLUETS
HOP_314	HOPITAL PRIVE COGNACQ-JAY
HOP_315	HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE LES SOURCES
HOP_316	HOPITAL SAINT JEAN DES GRESILLONS
HOP_317	HOPITAL ST FRANCOIS - MARANGE-SILVANGE
HOP_318	HOPITAL SUISSE DE PARIS
HOP_319	HOPITAUX CIVILS DE COLMAR
HOP_320	HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG
HOS_321	HOSPICES CIVILS DE BEAUNE
HOS_322	HOSPICES CIVILS DE LYON
HOS_323	HOSPITALITE SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE
INI_324	INICEA
INS_325	INSTITUT ARTHUR VERNES
INS_326	INSTITUT BERGONIE
INS_327	INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE L'OUEST-SITE PAUL PAPIN
INS_328	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
INS_329	INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANIQUE
INS_330	INSTITUT MUTUALISTE DE MONTSOURIS
INS_331	INSTITUT PAOLI CALMETTES
INS_332	INSTITUT REGIONAL CANCER MONTPELLIER
INT_333	INTERNATIONAL CROSS TALK
KI-334	KI-LAB
LA_335	LA CHENAIE
LES_336	LES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU
MAI_337	MAINCARE SOLUTIONS

MAP_338	MAPUI LABS
MGE_339	MGEN TECHNOLOGIES
MIN_340	MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE
MRF_341	MRF BOIS GIBERT
MSP_342	MSP BORDEAUX BAGATELLE
NOU_343	NOUVELLE CLINIQUE BONNEFON
NOU_344	NOUVELLES CLINIQUES NANTAISES
POL_345	POLE MEDECINE PHYSIQUE ET REEDUCATION SAINT-HELIER
POL_346	POLE SANTE SARTHE ET LOIR
POL_347	POLYCLINIQUE DE GRANDE SYNTHÉ
POL_348	POLYCLINIQUE DE POITIERS
POL_349	POLYCLINIQUE FRANCHEVILLE
POL_350	POLYCLINIQUE GRAND SUD
POL_351	POLYCLINIQUE SAINT-JEAN
SAS_352	SAS APPLIOPS
SAS_353	SAS DROPCLOUD
SAS_354	SAS POLYCLINIQUE SAINT PRIVAT
SOI_355	SOINS SERVICE